

DECISION N° 2014.0146/DC/SEESP du 16 juillet 2014 du collège de la Haute Autorité de santé adoptant « L'évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux et prestations associés pour prise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS), volet évaluation économique et analyse des bases de données »

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 16 juillet 2014,

Vu les articles L.161-37 et R. 161-71 du code de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

« L'évaluation clinique et économique des dispositifs médicaux et prestations associés pour prise en charge du syndrome d'apnées hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS), volet évaluation économique et analyse des bases de données » ci-jointe, est adoptée.

Elle sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de Santé.

Fait le 16 juillet 2014

Pour le collège,
le président,
Pr Jean-Luc Harousseau
signé